

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025

COMPTE RENDU

Convocation envoyée par mail le 9 décembre 2025 avec le compte rendu du CA du 22/05/2025 et document budgétaire.

ORDRE DU JOUR :

- Présentation de projets (Alisson Jean-Vermorel : SDIE Privas, Kévin Doussaint : végétalisation des lieux éducatifs)
- Validation du compte rendu du conseil d'administration du 22 mai 2025
- Présentation Antoine Aubinais
- Présentation nouveaux administrateurs du CAUE (Marc-Antoine Quenette , Alexandre Malfait)
- Nouvelles embauches, présentation des nouveaux architectes
- Nouvelle organisation du CAUE
- Budget atterrissage 2025 et projections 2026
- Dates et informations diverses
- Questions diverses

Le 17 décembre 2025 à dix huit heures, le Conseil d'administration s'est réuni dans les locaux du CAUE à Privas.

ASSISTAIENT À LA RÉUNION :

Laurence ALLEGRESDE, conseillère départementale, maire de Prunet

Wesley BAUDEZ, représentant du personnel, infographiste et chargé de communication

Guy BOUCHER, adjoint au maire de Jaujac

Anne BRONNER, Directrice de la Direction départementale des territoires de l'Ardèche

Sandrine CHAREYRE, vice-présidente du CAUE de l'Ardèche, conseillère départementale, maire de St-Priest

Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques

Francis DOUILLET, vice-président de SOLIHA Ardèche

Robert DUCHAMP, représentant le Syndicat des Architectes de l'Ardèche

Christian FEROUSSIER, Président du CAUE, vice-président du Département, maire de St-Fortunat-sur-Eyrieux

Hélène LACROIX, trésorière du bureau du CAUE de l'Ardèche

Pierre-Yves MARET, représentant la Chambre d'Agriculture

Hervé OZIL, Adjoint à l'urbanisme et à la culture mairie de Lagorce

Marc-Antoine QUENETTE, Conseiller départemental canton d'Annonay, vice-Président du Département

Ingrid RICHIOUD, conseillère départementale, vice-présidente du Département, adjointe au maire de Tournon sur Rhône (en visio)

Robert ROUX, 2ème vice-Président du CAUE

Conseil d'administration du 17 décembre 2025

Céline VIDALLET, représentant le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
Laure VIGNERON, représentant la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche
Jean-François VILVERT, Architecte des Bâtiments de France – UDAP de l'Ardèche

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Équipe du CAUE de l'Ardèche :

Antoine AUBINAIS, directeur du CAUE
Isabelle BARUT, assistante administrative et d'accueil assurant le secrétariat de séance
Alisson JEAN-VERMOREL, architecte conseillère (en visio)
Kévin DOUSSAINT (en visio)

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Thierry AUMAGE, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale
Cécile BODDAERT, représentant la Direction Académique des Services de l'Education Nationale
Patrick FOURCHEGU, maire de Boucieu-le-Roi
Florine LACROIX, Représentant l'Association régionale de la Fédération française du paysage
Alexandre MALFAIT, Paysagiste DPLG
Brigitte MOREL, Secrétaire du Bureau du CAUE de l'Ardèche
Marc SOUTEYRAND, Président de la chambre de commerce et d'industrie de l'Ardèche

En ouverture de séance, Le Président a exprimé sa satisfaction quant à la dynamique nouvelle observée au sein du CAUE Ardèche depuis l'arrivée du directeur. Il a remercié l'ensemble des membres du Conseil d'administration et du bureau pour leur implication constante. Malgré des problèmes de santé, il a annoncé sa décision de reconduire sa présidence, décision largement soutenue par les élus présents. Antoine Aubinais a, pour sa part, remercié Christian Feroussier pour la confiance accordée et a insisté sur l'importance du travail collectif, de l'engagement de l'équipe et de la coopération avec les partenaires pour mener à bien les missions du CAUE.

1. Présentation de projets (Alisson Jean-Vermorel : SDIE Privas, Kévin Doussaint : végétalisation des lieux éducatifs

- SDIE (Schéma Directeur Immobilier Énergétique) de la ville de Privas.

Le CAUE a été informé du lancement du Schéma Directeur Immobilier Énergétique de la Ville de Privas. Cette mission, confiée au CAUE Ardèche pour une durée d'un an, vise à accompagner la collectivité dans la réduction des consommations énergétiques de ses bâtiments publics de plus de 1 000 m², conformément aux objectifs fixés par le décret tertiaire, avec une trajectoire de réduction de 40 % d'ici 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050.

L'étude porte sur une trentaine de bâtiments municipaux, dont quinze identifiés comme prioritaires, afin d'analyser leur état, leur fonctionnement et leur occupation. Alisson Jean-Vermorel, architecte spécialisée dans le patrimoine, a été recrutée pour cette mission d'un an, en lien étroit avec un économiste de flux du Territoire d'Énergie Ardèche, permettant de couvrir l'ensemble des compétences nécessaires en interne. Le financement est assuré principalement par le Fonds Vert et le Fonds ACTEE, la contribution de la Ville de Privas se limitant à environ 5 000 euros. Ce SDIE constitue une première en Ardèche et l'un des rares exemples existants à l'échelle nationale, avec un rendu final attendu pour la fin de l'année 2026.

- Végétalisation des cours de collèges

Kévin Doussaint a ensuite fait le point sur la mission de végétalisation des cours de collèges menée par le CAUE de l'Ardèche en partenariat avec le Département, dans le cadre de la convention pluriannuelle de

Conseil d'administration du 17 décembre 2025

partenariat et d'objectifs 2024-2028.

Ingrid Richioux, vice-présidente en charge des collèges, est l'interlocutrice privilégiée sur ce dossier.

Un budget de 300 000 euros est mobilisé dès cette année afin de permettre la réalisation d'études et de chantiers, avec pour objectif d'accompagner environ trois collèges par an. La méthodologie repose sur une démarche de concertation étroite associant les équipes de direction, les gestionnaires, les CPE, les agents techniques, les éco-délégués et les élèves, afin de concevoir des espaces adaptés aux usages et favorables au confort thermique.

Le CAUE Ardèche n'assure pas la maîtrise d'œuvre mais propose des orientations spatiales et des préconisations techniques destinées à alimenter les cahiers des charges finalisés par le Département. Les diagnostics ont été réalisés en 2024 pour les collèges des Vans et de Vals les Bains, les scénarios et préconisations ont été rendus en 2025 et les réalisations sont programmées pour 2026. Des études ont par ailleurs débuté en 2025 pour les collèges du Cheylard, d'Annonay, du Teil et de Saint-Péray, avec une présentation générale prévue le 21 janvier 2026. Une vigilance a été exprimée par le syndicat des architectes concernant l'absence de maîtrise d'œuvre externe. Marc-Antoine Quenette souligne les liens avec les services des collèges concernant l'entretien des espaces végétalisés. Ingrid Richioux a salué la qualité du travail mené par le CAUE Ardèche et l'intérêt de ces aménagements pour améliorer le confort et les pratiques éducatives.

Semaine de la végétalisation : Antoine Aubinais présente cette semaine dédiée à la végétalisation des lieux éducatifs qui s'est déroulée sur quatre jours dans quatre territoires différents, à Privas, Peaugres, Montélimar et à Joyeuse. À Joyeuse, un parcours a été conçu dans la cour d'école à coût quasi nul grâce au réemploi de matériaux locaux, en lien avec les services techniques et les parents d'élèves. À Saint-Priest, le CAUE Ardèche mène un travail avec le bureau d'études Hippocrate autour de l'urbanisme favorable à la santé, avec l'objectif de transmettre cette méthodologie aux conseillers paysagistes du CAUE.

Ateliers jardin : présentés par Kévin Doussaint les ateliers jardins ont été mis en place en 2025. A destination des particuliers ils portent sur la composition des jardins, la gestion de l'eau, le choix des végétaux et l'emploi des matériaux. Un dernier atelier est programmé à Privas à la fin du mois de janvier 2026, avant un déploiement en Nord et Sud Ardèche au printemps 2026.

Urbanisme favorable à la santé

La thématique de l'urbanisme favorable à la santé a été rappelée par Robert Roux, qui a souligné que 70 % de la bonne santé dépend de l'environnement et que le CAUE a un rôle important à mener dans les différentes opérations communales accompagnées. Le CAUE travaille de manière étroite avec l'Agence Régionale de Santé sur ces enjeux transversaux.

Le Président propose que les élus soient associés en amont sur ces sujets, des Conseils d'Administration décentralisés vont être proposés pour être en prise directe avec le terrain.

2. Validation du compte rendu du conseil d'administration du 22 mai 2025

Le compte rendu du CA du 22 mai 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Présentation Antoine Aubinais

Le président laisse la parole à Antoine Aubinais en rappelant qu'il a pris soin poste en septembre, et qu'en trois mois il a su le convaincre. Architecte de formation, il a dirigé un bureau d'études Bella-stock spécialisé dans le réemploi pendant 20 ans et a suivi une formation en management à HEC. Il lui renouvelle sa confiance ainsi que celle du Bureau et du CA pour la dynamique qu'il impulse avec l'équipe, après des moments douloureux vécus par cette dernière et les élus.

Conseil d'administration du 17 décembre 2025



Antoine Aubinais remercie le Président pour ces mots, il a durant ses études monté un festival d'architecture et de construction pour aller au contact des matériaux.

Le cycle des matériaux pour arriver à zéro déchet a pris son sens avec le réemploi des matériaux dans la construction (programme REPAR).

Il a gardé une appétence pour le terrain et le contact avec les habitants pour aménager en créant du lien et en faisant société.

Le CAUE peut encore expérimenter, innover, se mettre au service des ardéchois et montrer au niveau national ce qui se fait en Ardèche.

4. Présentation nouveaux administrateurs du CAUE (Marc-Antoine Quenette , Alexandre Malfait)

Marc Antoine Quenette se présente, il est 4ème vice-président en charge des finances au Département, Président d'Ardèche Habitat et magistrat en charge de l'urbanisme pour le Sud-est de la France.

Antoine Aubinais présente Alexandre Malfait, excusé ce jour, paysagiste qui fait partie du collectif Bivouac qui intervient auprès des communes en faisant un maximum avec les ressources locales et en faisant participer services techniques et habitants.

5. Nouvelles embauches, présentation des nouveaux architectes

Alisson Jean-Vermorel, architecte spécialisée dans la patrimoine, poste CDD d'un an, financé par le fonds vert et le fonds ACTEE.

Roxane Fleury qui prendra son poste début janvier 2026, en tant qu'architecte conseil, CDD d'un an, membre d'un collectif d'architecte, à l'aise en concertation et sensibilisation.

6. Nouvelle organisation du CAUE

Faire équipe, améliorer la communication interne et externe et faire sens étaient les trois missions demandés par le Président du CAUE à Antoine Aubinais lors de son recrutement.

Antoine Aubinais présente la nouvelle organisation interne du CAUE mise en place depuis son arrivée en septembre 2025. Les missions de la structure s'articulent autour de l'accompagnement, de la formation et de la sensibilisation. Environ 60 à 65 % du temps de travail est consacré au conseil aux collectivités et aux particuliers, 15 % à la formation des élus et des techniciens, et 15 % à la sensibilisation du grand public et des jeunes.

Les valeurs qui guident l'action du CAUE reposent sur la sobriété, le respect du vivant et le faire-ensemble. L'organisation est désormais structurée autour de quatre pôles – architecture, paysage, urbanisme et culture aidés par des fonctions support afin de favoriser l'entraide, la solidarité et l'efficacité. Un projet culturel collectif portant sur l'alimentation en Ardèche a été retenu par l'équipe, et une exposition photographique de Claude Fougeirol sur les paysages ardéchois et les gueules d'Ardèche, débutera le 5 janvier 2026. La communication a été renforcée par la refonte du site internet, la création d'une nouvelle charte graphique qui va être revisée et une présence accrue sur les réseaux sociaux. LinkedIn, Facebook et Instagram. Wesley Baudez représentant du personnel, confirme le regain d'énergie et la dynamique positive observée au sein de l'équipe, il demande aux administrateurs de suivre le CAUE sur les réseaux et de partager l'information. La promotion d'un patrimoine culturel et d'initiatives exemplaires sur l'Ardèche sera mise en place à travers des petites vidéos adaptées pour le site internet et les réseaux sociaux. Montrer et donner à voir ce qui se fait sur le territoire.

Sandrine Chareyre remercie le directeur pour la nouvelle dynamique et la structuration réalisée. C'est important pour l'équipe et les administrateurs. Ce travail a été coconstruit avec l'équipe. L'axe communication permet de faire savoir ce que fait le CAUE avec notamment l'information des événements et actions sur les réseaux.

Le Président donne la parole à Wesley représentant du personnel. L'équipe était mal en point, un cabinet de conseil est intervenu et depuis septembre il ya une nouvelle énergie, une équipe qui a maintenant des

Conseil d'administration du 17 décembre 2025

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex

Tél: 04 75 64 36 04
accueil@caue07.fr
www.caue07.fr



repères, qui est repoussée dans ses retranchements, qui travaille autrement et gagne en performance.

Les administrateurs demandent l'envoi du support de ce Conseil d'administration pour avoir un discours commun quand ils ont à présenter le CAUE.

Revue des projets en cours

Antoine Aubinais fait le point sur la diversité des actions menées par le CAUE Ardèche. Le projet relatif à la vacance en milieu rural est en attente d'une réponse du fonds LEADER. Les Urba Sessions poursuivent leur rôle de réseau d'échanges entre urbanistes et techniciens. Le programme Ardèche-Fraîche, financé avec l'aide de la DDT, vise à créer des espaces publics refuges en période de canicule dans deux communes pilotes. Le Président, à la demande du Bureau, souhaite à l'issue de ces deux expérimentations que cela puisse essaimer sur le territoire et s'appliquer à d'autres communes ardéchoises.

Une réflexion est engagée sur l'optimisation du temps consacré au conseil aux particuliers, afin de se concentrer sur les demandes les plus pertinentes (renseignements à donner en amont pour les orienter vers d'autres interlocuteurs en fonction des sujets). Wesley Baudez ajoute que des rencontres inter équipe ont eu lieu avec les différentes structures pour comprendre les champs d'intervention de chacune et pouvoir réorienter au mieux les pétitionnaires.

Robert Duchamp insiste sur la tenue permanences en présentiel, le face à face est essentiel. Antoine Aubinais rappelle la contrainte financière qui ne permet plus de sillonnner l'Ardèche pour ces rendez-vous. Le conseil donné peut être règlementaire, sur des plans, la programmation, la méthode...

Robert Roux précise que des permanences en commun SOLIha /CAUE avaient lieu par le passé et propose que cela se déroule à nouveau si c'est possible.

Le développement d'une carte interactive du réemploi à l'échelle de l'Ardèche est en cours. Les 5 à 7 de l'éco-construction ont récemment mis en lumière le réemploi et la seconde vie des matériaux avec le site du Teil suite au séisme. Enfin, les fiches « Bons plans » sur la gestion du vivant dans les communes continuent d'être diffusées. Pour le projet culturel collectif c'est le thème de l'alimentation qui a été retenu par l'équipe afin de mieux comprendre le lien entre alimentation et paysage, le type d'architecture patrimoniale que cela a pu générer. Un recensement des fours banaux et communaux est en cours. Le projet serait la mise en valeur d'un four banal et comment faire commun autour de ce lieu.

7. Budget atterrissage 2025 et projections 2026

Le Président présente le budget envoyé et remis aussi en séance.

L'exercice 2025 devrait se clôturer avec un excédent d'environ 50 000 euros, portant les réserves cumulées à environ 450 000 euros au 31 décembre 2025. Le budget prévisionnel 2026 fait apparaître un déficit estimé à -90 000 euros.

Un avenant à la convention a été accepté pour 2026, actant une diminution exceptionnelle de 100 000 euros de la participation départementale, compte tenu du niveau de réserves du CAUE. L'objectif est de revenir à une voilure de 10,8 équivalents temps plein à partir de 2027 afin de garantir la pérennité financière. Les budgets 2027 et 2028 seront affinés au premier trimestre 2026, dans un contexte départemental contraint marqué par la forte baisse de la taxe d'aménagement. Le Département ayant demandé à ses partenaires de réduire leur fonds de roulement. Le bureau du CAUE a accepté cet avenant comme une mesure ponctuelle, tout en soulignant la nécessité de réévaluer la situation à moyen terme. Il a enfin été convenu de renforcer la communication auprès des élus départementaux par des présentations régulières des actions du CAUE de l'Ardèche.

Marc-Antoine Quenette ajoute que chaque année le département invite l'ensemble des maires sur une

Conseil d'administration du 17 décembre 2025

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex

Tél: 04 75 64 36 04
accueil@caue07.fr
www.caue07.fr

journée au Département ce serait l'occasion que le CAUE soit mis en avant si le Président du Département en est d'accord.

Marc-Antoine Quenette précise que c'est le Département qui reverse au CAUE une part de la taxe d'aménagement. Le montant de celle-ci en Ardèche est passé de 3 millions d'euros il y a 3 ans à 800 000 euros en 2025. Des réserves de taxe d'aménagement avaient été constituées les années précédentes notamment pour porter de grands projets comme la Combe d'Arc ce qui permet de reverser 700 000 euros au CAUE en 2026.

Des CAUE sont en grandes difficultés, certains départements n'ayant plus de taxe d'aménagement à reverser pour le budget des CAUE. Le CAUE de la Manche a été liquidé, le CAUE de l'Orne est dans le rouge et de nombreux CAUE ont procédé à des licenciements ou à des départs négociés.

Sandrine Chareyre ajoute un brin d'optimisme en faisant remarquer que cette taxe d'aménagement qui n'a pas été récoltée suite à un changement dans le versement, devrait être recouvrée à terme.

Marc-Antoine Quenette espère un effet retard. Une rencontre avec la DGFIP et le Département a eu lieu. Pour déclencher l'impôt, les personnes doivent déposer leur déclaration d'achèvement de travaux mais certains ne le font pas, s'ajoute à cela une baisse notable des projets qui sortent.

Laurence Allefresde ajoute que c'est en pleine responsabilité que le Bureau a décidé de faire cet avenant de 800 000 euros à 700 000 euros de taxe d'aménagement, mais en précisant que c'était que pour cette année 2026 seulement. Après il faudra ré envisager les choses en responsabilité avec l'activité du CAUE qui va aller en croissant. Elle remercie toute l'équipe pour le travail effectué.

Robert Roux remercie Marc-Antoine Quenette d'être à l'écoute et de comprendre les avantages que le CAUE amène au Département, le CAUE fait une subvention au Département en faisant cadeau de ses prestations tout au long de l'année.

Antoine et Christian Feroussier remercient Isabelle Barut pour la mise en place de ce CA et remercient aussi tous les présents, notamment les élus du Département bien représentés ce jour, il s'en félicite.

8. Dates et informations diverses

En janvier aura lieu la galette des rois, moment de convivialité avec le CA et l'équipe, une date est à fixer en début d'après-midi ou soirée.

L'ordre du jour étant épuisé, Christian FEROUSSIER remercie les participants de leur attention et lève la séance à 20 heures en invitant les administrateurs à partager un verre de l'amitié.

Le Président

Christian FEROUSSIER



Conseil d'administration du 17 décembre 2025

E

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex

Tél: 04 75 64 36 04
accueil@caue07.fr
www.caue07.fr